



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 07/12/2022

Publication :
le 16/12/2022

Délibération n° D-2022-497

**Marchés publics - Accord-cadre pour la location de modulaires
préfabriqués - Avenant n°1**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Florence VILLES

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN.

Direction Patrimoine et Moyens

**Marchés publics - Accord-cadre pour la location de
modulaires préfabriqués - Avenant n°1**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération en date du 3 mai 2021, le Conseil municipal a approuvé le marché de location de modulaires préfabriqués. Cet accord-cadre fixe un maximum à 400 000,00 € HT, pour la durée du contrat.

Au regard des besoins, et notamment pour le chantier du groupe scolaire George Sand, le montant maximum du contrat sera atteint à la fin de l'année 2022.

Cependant, il reste des besoins afin de couvrir les mois de location et la dépose des modulaires du chantier du groupe scolaire George Sand, détaillés ci-après :

- la location des modulaires de janvier à avril 2023 (date de fin de chantier), est estimée à 46 563,00 € HT (révision annuelle comprise) ;
- l'enlèvement de ces modulaires et la remise en état des supports est estimée à 35 871,90 € HT ;

L'avenant est établi sur le fondement de l'article R.2194-2 du Code commande publique.

Le nouveau montant maximum s'élèvera à 500 000,00 € HT, soit + 25 % du maximum initial.

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres, il est proposé d'approuver l'avenant n° 1 au marché cité ci-dessus.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au marché – accord cadre pour la location de modulaires préfabriqués ;
- 'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ